



Modalités de sélection Gymnastique Artistique masculine Championnats du Monde senior LIVERPOOL GBR du 29 OCT au 06 NOV 2022

La date limite pour envoyer les engagements nominatifs est le 27 septembre 2022

FORMAT DE COMPETITION :

- Le concours C1 format 5/4/3 est qualificatif pour le C2 C3 et C4
- Le C2 comprend les 24 meilleurs gymnastes qualifiés sur le C1 à raison de deux gymnastes maximum par nation
- Le concours C4 format 5/3/3 comprend les 8 meilleures équipes qualifiées sur le C1
- Le concours C3 pour les 8 meilleurs gymnastes par appareil à raison de 2 gymnastes maximum par nation

OBJECTIFS :

- Top 12 par équipe. (245pts)
- 1 finale C2 dans le top 12. (81-83pts)
- 2 finales C3
- Objectifs points ND et NF sur le format 5/4/3. Projection JO 2024 (*Tableau ci-dessous*)

EQUIPE DE FRANCE : Feuille de route ND - NF								
		Sol	Arçons	anneaux	Saut	BP	BF	Totaux
Objectif JX MEDS	ND	16,3	14,7	15,8	13,6	17,6	15,7	93,7
	NF	39,75	39,75	40,25	40,65	42,6	39,9	242,9
Objectif Match Quadra	ND	17,1	14,9	15,4	15,6	17	14,9	94,9
	NF	41,3	39,6	39,2	42,75	41,75	39,5	244,1
Objectif CE 2022	ND	17,2	15	15,5	15,7	17,8	14,3	95,5
	NF	41	40	39,8	42,5	41,5	40,3	245,1
Objectif CM 2022	ND	16,8	15,7	15,8	15,1	17,8	15	96,2
	NF	41,3	40	40	42,8	42,8	40	246,9
Objectif CM 2023	ND	17	15,7	16	15,5	18	16	98,2
	NF	41	40,5	41	43	42,8	40,5	248,8
Objectif JO 2024	ND	17,6	15,8	16	16,3	18	16,3	100
	NF	41,1	41	42	43,35	42,8	40,5	250,75



PRINCIPES GENERAUX DE SELECTION :

Chaque gymnaste doit :

- Avoir satisfait aux étapes du chemin de sélection
- Respecter la charte FFG du gymnaste
- Respecter le calendrier de préparation conduisant à la sélection finale
- Être solidaire des objectifs déterminés par la fédération

STRATEGIE FEDERALE :

L'équipe sera composée des gymnastes contribuant à optimiser le potentiel résultat de l'équipe de France, établi selon deux critères : le premier critère est la note de départ, le deuxième critère est la note finale. L'objectif est à terme de construire la meilleure équipe pour les CM de 2023

La stratégie est définie de la manière suivante :

- Repositionner dès les CM 2022 l'équipe de France à l'international en vue de pouvoir réintégrer le top 12 de la hiérarchie mondiale.
- Prioriser les généralistes avec un potentiel de finaliste sur un ou plusieurs agrès
- Les généralistes et spécialistes pourront intégrer l'équipe de France si leurs performances au CG ou par agrès contribuent à renforcer le résultat de l'équipe.
- Les gymnastes doivent être en progression à l'approche de l'objectif.
- Les gymnastes doivent être le plus fiable possible (régularité de la performance)
- Utilisation du logiciel du sélectionneur comme support de sélection.

(Le logiciel du sélectionneur est une application permettant de classer les gymnastes en fonction des différents formats de compétitions choisis (5/4/3 – 6/6/3 – 5/3/3...) Il peut être paramétré en intégrant un à plusieurs tests ou compétitions et propose les 5 meilleures équipes possibles)

CHEMIN DE SELECTION :

A / Compétitions / tests de références :

- 1ere étape : A l'issue des C FRA ELITE et en s'appuyant sur le critère N°1 ND et le critère N°2 NF, désignation d'un collectif de minimum 12 gymnastes pour participer aux tests sélectifs des 9 et 11 septembre à l'INSEP.
Les gymnastes n'ayant pu participer aux C FRA Elite pour raison médicale pourront être évalués comme indiqué dans le paragraphe "repêchage".
- 2eme étape : A l'issue des résultats des deux tests et en prenant en compte les résultats des CFRA ELITE et des CE, désignation de 5 gymnastes plus 4 remplaçants sur le critère N°1 ND et le critère N°2 NF, constituant le meilleur total équipe possible, pour la préparation finale du 3 au 25 Octobre sur l'INSEP
- Ce n'est pas le résultat CG ND ou NF qui détermine la sélection des gymnastes mais l'addition des meilleurs scores des gymnastes contribuant à renforcer l'équipe à chaque agrès et proposant le meilleur potentiel ND et NF de l'équipe.



- L'équipe en préparation peut être modifiée à tout moment par la CNS sur proposition du DHN/RPO pour raisons médicale, baisse de forme, performances en dessous du niveau des sélections.
- Le logiciel du sélectionneur servira à chaque étape d'outil à la composition de la meilleure équipe possible pour les championnats du Monde.
- Prioriser dans les sélections les gymnastes généralistes se rapprochant des 33 points en note de départ (critère N°1) et 83pts en NF (critère N°2) et ayant des agrès spécialistes au potentiel médaillable.
- Sélectionner les gymnastes participant entre 1 et 5 agrès dont les notes de départ (critère N°1) et notes finales (critère N°2) contribuent à améliorer le résultat par équipe et pouvant intégrer les finales par appareil.
- Prioriser les gymnastes présentant 3 forces aux anneaux. Objectif 1F, 1E, 1D
- Il est donc demandé aux entraîneurs et gymnastes lors des sélections de présenter les mouvements max en ND lorsque ceux-ci sont réalisés à l'entraînement sur le dur et sans prise de risque pouvant nuire à l'intégrité physique des gymnastes.
- Les minimas de points servent de support et d'aide à la composition de l'équipe.

MINIMAS FRA GAM						
	Sol	Arçons	Anneaux	Saut	BP	BF
ND	6,0	6,2	6,2	5,6	6,4	6,0
NF	14,2	14,5	14,8	14,5	14,9	14,8

B / Modalités de départage des gymnastes ex-aequo :

- 1) La note de départ et la régularité de la note finale au regard des performances réalisées sur les compétitions référencées.
- 2) L'harmonisation des besoins de l'équipe pour atteindre les objectifs. (Réf au format 5/4/3)
- 3) Référence au comportement lors des regroupements ou des compétitions et au respect du programme sportif déterminé par le DHN.

C) Remplaçants

- Le DHN proposera la désignation d'un à quatre gymnastes remplaçants susceptibles de renforcer l'équipe pour répondre aux objectifs Championnat du Monde.
- Il n'y a pas de classement de gymnastes. Le ou les remplaçants seront désignés pour compléter l'équipe en fonction des faiblesses occasionnées par le forfait d'un ou plusieurs gymnastes

C / Repêchages :

- Cas N° 1. La DTNale pourra proposer à la CNS une modification de sélection pour raisons médicales, de baisse de forme, de performances en dessous du niveau des sélections.
- Cas N° 2. La DTNale pourra proposer à la CNS, sur présentation d'un certificat médical, de repêcher les gymnastes à fort potentiel équipe de France n'ayant pu participer aux épreuves de sélections pour raisons médicales. Ils pourront être évalués par le RPO à sa demande ou



celle du gymnaste et de son entraîneur si leurs notes de départ et finale peuvent contribuer au succès de l'équipe sur la base des critères énoncés dans le paragraphe stratégie.

D / Commission de sélection de la Fédération : 26 septembre 2022 date butoir

- Les sélections seront annoncées à l'issue de la réunion de la commission de sélection de la Fédération Française de Gymnastique.
- Aucune communication n'est autorisée avant la validation de la CNS et celle de la FFG
- Tout gymnaste retenu devra adhérer à l'esprit et au programme de préparation du collectif.

Staff :

- Un chef de délégation
- RPO - Vitaly Marinitch FOP
- Il sera assisté par deux entraîneurs permettant de compléter la cohérence et le coaching de l'équipe. FOP
- 2 juges
- 1 Kiné